

PROCÈS-VERBAL

**Assemblée Générale Ordinaire de Softimat s.a. tenue le 26 mai 2026 à 16h30
au siège social de la société, 435 Chaussée de Louvain à 1380 Lasne**

BUREAU

La séance est ouverte à seize heures trente (16h30) sous la présidence de Monsieur Bernard Lescot qui désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas Logé, administrateur délégué.

Le Président désigne comme scrutateurs Monsieur
Monsieur

Pierre Baucher
Arnaud Heynderickx

Le Président constate que la liste de présence est signée par les actionnaires ou leurs mandataires. Cette liste est arrêtée et signée par les membres du bureau. La liste de présence ainsi que les procurations sont annexées au procès-verbal.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Sont présents ou représentés, les actionnaires suivants, possédant le nombre d'actions ci-après indiqué :

<u>Nom</u>	<u>Actions</u>
1. Smart Invest Consulting Srl, représentée par Nicolas Logé	965.557
2. Christina Lescot, représentée par Bernard Lescot*	460.800
3. Ingrid Lescot, représentée par Bernard Lescot*	460.800
4. Philippe Logé, représenté par Bernard Lescot*	200.000
5. Thomas Blomme	6.125
6. Euroclear Bank SA, représentée par ISS Europe SA, elle-même représentée par Arnaud Heynderickx*	125

soit ensemble 2.093.407 actions représentant 56,84% du capital.

* Tous les actionnaires repris ci-dessus sont représentés par un mandataire désigné, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé dont une copie demeurera ci-annexée.

Les comptes annuels, rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire ainsi que la publication légale de convocation sont déposés sur le bureau du Président.

EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

I. Monsieur le Président confirme que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Prise de connaissance du rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025
2. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 et l'affectation du résultat
3. Proposition de renouvellement, pour une période de six ans, des mandats d'administrateur de Monsieur Nicolas Logé et de la société Socomade sa, représentée par Monsieur Bernard Lescot
4. Proposition de nomination, pour une période de trois ans, de la société DGST & Partners, représentée par Monsieur Michaël De Ridder, comme commissaire
5. Proposition d'approuver les honoraires du commissaire DGST & Partners, à hauteur de EUR 18.000 htva par an
6. Proposition de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice 2025
7. Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exercice 2025
8. Divers

II. La convocation contenant l'ordre du jour a été faite et publiée dans le Moniteur Belge du 24 avril 2026

Le Président dépose le numéro justificatif sur le bureau.
Les actionnaires en nom ont reçu leur convocation par courrier.
Le Président constate que l'assemblée a été valablement convoquée.

III. Le Président rappelle que chaque action donne droit à une voix.

IV. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

Le Président constate, et l'assemblée reconnaît, que toutes les formalités ont été remplies, que l'assemblée se trouve régulièrement constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

V. L'assemblée passe ensuite à l'examen point par point de l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025

L'administrateur délégué rappelle les événements importants qui ont marqué l'année 2025 et fait une présentation générale sur les activités et résultats de la société au cours de l'exercice écoulé.

Les actionnaires ont reçu les rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire relatifs aux comptes sociaux et consolidés, ainsi que les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2025 conformément aux dispositions légales.

L'assemblée renonce à entendre la lecture des rapports de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire.

Ce point ne donne pas lieu à un vote.

RÉSOLUTIONS

2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 et affectation du résultat

L'assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice 2025 ainsi que l'affectation du résultat proposée par le conseil d'administration : le résultat à affecter pour l'exercice 2025, soit un montant de -13.813 euros en tenant compte du report des exercices précédents, est reporté à nouveau.

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :

2 087.282

~~2.093.407~~

Proportion du capital représenté par ces votes :

56,84%

Nombre total de votes valablement exprimés :

~~2.093.407~~
2 087 282

Détail des votes exprimés :

Pour la décision

2.087 282

Contre la décision

0

Abstentions

0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 100 % des voix.

3. Renouvellement, pour une période de six ans, des mandats d'administrateur de Monsieur Nicolas Logé et de la société Socomade sa, représentée par Monsieur Bernard Lescot.

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 2.087.282
~~2.093.407~~
Proportion du capital représenté par ces votes : 56,84%
Nombre total de votes valablement exprimés : 2.093.407
2.087.282

Détail des votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2.087.282	1	0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 99,99% des voix.

4. Nomination, pour une période de trois ans, de la société DGST & Partners, représentée par Monsieur Michaël De Ridder, comme commissaire

L'assemblée nomme aux fonctions de commissaire la SRL « DGST & Partners – Reviseurs d'entreprises », dont le siège est sis à 1170 Bruxelles, avenue E. Van Becelaere, 28A/71, laquelle a déclaré désigner comme représentant Mr Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises, associé. Le mandat de commissaire portera sur les exercices clôturés au 31 décembre 2026, 2027 et 2028. Il s'achèvera à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes sociaux clôturés au 31/12/2028.

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 2.087.282
~~2.093.407~~
Proportion du capital représenté par ces votes : 56,84%
Nombre total de votes valablement exprimés : 2.093.407
2.087.282

Détail des votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2 087 282	0	0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 100% des voix.

5. Approbation des honoraires du commissaire DGST & Partners, à hauteur de EUR 18.000 htva par an

L'assemblée fixe les honoraires du commissaire ~~ont~~ fixés à 18.000 EUR (hors TVA), par exercice à contrôler, indexable annuellement.

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 2.087.282
~~2.093.407~~
Proportion du capital représenté par ces votes : 56,84%
Nombre total de votes valablement exprimés : 2.093.407
2.087.282

Détail des votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2.087.282	1	0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 99,99% des voix.

TS
B
3

6. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2025

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :

2.087.282

2.093.407

Proportion du capital représenté par ces votes :

56,84%

Nombre total de votes valablement exprimés :

2.093.407

2.087.282

Détail des votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2.087.281	1	0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 99,99% des voix.

7. Décharge au commissaire pour l'exercice 2025

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :

2.087.282

2.093.407

Proportion du capital représenté par ces votes :

56,84%

Nombre total de votes valablement exprimés :

2.093.407

2.087.282

Détail des votes exprimés :

<u>Pour la décision</u>	<u>Contre la décision</u>	<u>Abstentions</u>
2.087.281	1	0

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 99,99% des voix.

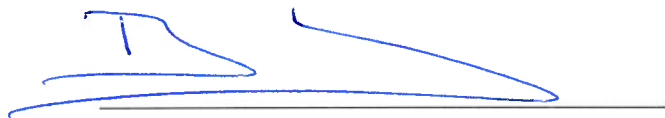
8. Divers

[Aucun point divers n'est évoqué]

*
* *

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau, ainsi que par les scrutateurs et les actionnaires qui le demandent.

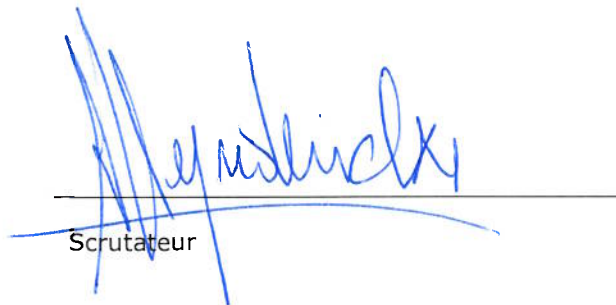
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.



Bernard Lescot
Président



Nicolas Logé
Secrétaire



Scrutateur





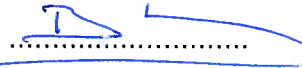
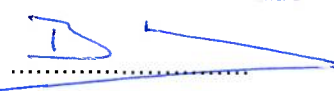
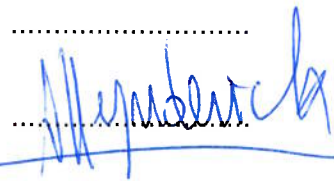
Scrutateur

Annexes : Liste de présence
Copie des procurations



LISTE DE PRÉSENCE

Sont présents ou représentés les actionnaires suivants, possédant le nombre d'actions ci-après indiqué:

<u>Nom</u>	<u>Actions</u>	<u>Signature</u>
1. Smart Invest Consulting Sprl, représentée par Nicolas Logé	965 557	
2. Christina Lescot	460 800	
3. Ingrid Lescot	460 800	
4. Philippe Logé	200 000	
5. Thomas Blomme	6 125
6. Euroclear Bank SA	125	
	2.087.282 2 093 407	sur un total de 3.683.145 actions